

Dossier Technique d'Evaluation

Attestation d'Aptitude

"Catégorie IV"

Dossier ORGANISATEUR

Code produit	Désignation	Catégorie	Type document	Dossier	N° DTE	Version	Date d'application	Page
10499	Attestation Aptitude	IV	DTE	Organisateur	04	2	01/12/2009	1/4

I. Présentation générale de l'évaluation

Cette évaluation a pour but de donner à l'évaluateur des éléments d'appréciation synthétiques, directs et explicites sur vos aptitudes à réaliser le contrôle d'étanchéité des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur.

Durant cette évaluation il est demandé au candidat :

- de répondre à un questionnaire technique ;
- de répondre à un questionnaire réglementaire ;
- de réaliser des opérations nécessitant la manipulation du fluide frigorigène.

Descriptif de l'évaluation

Comme toute session d'examen, cette évaluation doit se dérouler dans le calme et sans appuis extérieur. L'utilisation des téléphones portables n'est pas autorisée. Il est demandé au centre organisateur d'imposer la mise en veille des téléphones portables. Bien que l'évaluation soit constituée d'une partie théorique et d'une partie pratique, l'attestation d'aptitude ne pourra être attribuée qu'aux seules personnes ayant réussies les deux parties.

A) PREMIERE PARTIE : Questionnaires (temps alloué : 30 minutes)

En présence d'un surveillant d'évaluation, le candidat doit répondre seul et sans documents à deux questionnaires. La correction de ces questionnaires est automatisée. Certaines questions ont des réponses multiples. Si le candidat ne sélectionnez pas l'ensemble des bonnes réponses, le logiciel fera une pondération et lui attribuera un pourcentage arrondi à l'entier inférieur. Pour tenir compte de cet arrondi, un écart de 2% lui est accordé. Pour valider cette première partie, il doit obtenir:

- 1. Au questionnaire informatisé "découverte" pour le familiariser avec l'outil;
- 2. Au questionnaire technique informatisé et obtenir 55% 2% soit au minimum 53/100;
- Au questionnaire réglementaire informatisé et obtenir 65% 2% soit au minimum 63/100.

Les résultats seront communiqués au candidat en fin de session de validation après le passage de l'ensemble des épreuves.

B) DEUXIEME PARTIE : Mise en situation (temps alloué : 1 heure)

Manipulation de fluide frigorigène

La manipulation doit obligatoirement se dérouler sur les équipements frigorifiques déclarés par le centre dans l'annexe 1 du cahier des charges "évaluateur".

Code produit	Désignation	Catégorie	Type document	Dossier	N° DTE	Version	Date d'application	Page
10499	Attestation Aptitude	IV	DTE	Organisateur	04	2	01/12/2009	2/4

III. Equipements et outillages nécessaires

4.1 Un ordinateur par candidat équipé :

- ✓ du générateur local de données AFPA (GLD)
- √ du questionnaire sur la réglementation fluide (QTSA2A905.XSI)
- √ du questionnaire technique attestation d'aptitude catégorie I (QTSA2A904.XSI)

4.2 Un équipement frigorifique en état de fonctionnement par candidat :

- composé d'un groupe de condensation à air avec compresseur équipé de vannes de service avec manomètres montés,
- √ composé d'un évaporateur à détente directe avec détendeur thermostatique,
- √ composé d'un ensemble de tuyauteries et de raccordements électriques,
- ✓ muni de son carnet de suivi sur lequel figure l'ensemble des opérations réalisées,
- √ l'équipement frigorifique de l'attestation d'aptitude catégorie I peut convenir.

4.3 Un lot d'outillage par candidat composé :

- ✓ D'un détecteur de fuite électronique,
- √ D'un thermomètre électronique avec sondes de contact et d'ambiance.

IV. Organisation

5.1 Autorisation d'organisation :

Pour être autorisé à organiser une session de validation en vue de la délivrance d'une attestation d'aptitude catégorie IV, le centre doit obligatoirement :

- ✓ Détenir une attestation de capacité en cours de validité
- ✓ Etre autorisé par la DI-DBTP à organiser des sessions de validation "attestation d'aptitude catégorie IV"
- √ S'assurer que l'évaluateur n'a pas eu le candidat en formation en respectant la procédure décrite à la page 17 du cahier des charges centre afpa évaluateur
- √ S'assurer que les candidats ne seront pas dérangés pendant la session par :
 - o Le bruit engendré par l'épreuve pratique lorsqu'ils sont en épreuve théorique
 - Les sonneries de téléphones portables
 - Le passage de personnes étrangères à la session de validation
 - La sollicitation de l'évaluateur par des personnes étrangères à la session de validation
 - o La perte de temps par manque de matériel ou d'outillage

5.2 Inscription des candidats :

- ✓ La session de validation doit être programmée sur le système d'information OSIA
- ✓ Le candidat doit être convoqué et inscrit à la session de validation
- ✓ Le nombre maximal de candidat par session de validation est fixé à 6
- ✓ Le nom de l'évaluateur de la session d'évaluation doit obligatoirement être inscrit dans la rubrique "jury" du système d'information OSIA

5.3 Documents techniques à préparer pour la session :

Il y a un seul sujet pour le passage de l'attestation d'aptitude catégorie IV. De ce fait, pour une session avec 6 candidats, il est nécessaire de préparer 6 DTE Candidat (DTE.C_04).

L'évaluateur n'ayant pas le droit d'utiliser la grille de critère du candidat, il faut aussi préparer les 6 DTE Evaluateur (DTE.E_04).

Code produit	Désignation	Catégorie	Type document	Dossier	N° DTE	Version	Date d'application	Page
10499	Attestation Aptitude	IV	DTE	Organisateur	04	2	01/12/2009	3/4

5.4 Documents à remettre au candidat :

- √ La notification individuelle de résultat (NIR) à l'issue de la session de validation;
- ✓ Le "parchemin Attestation d'Aptitude" par courrier dans le mois qui suit la session.

5.5 Documents à conserver et à archiver:

Pour répondre aux besoins de l'audit "centre évaluateur" il est obligatoire de conserver les documents suivants :

- ✓ Un modèle de la convocation utilisée,
- ✓ Le PV de la session attestation d'aptitude,
- ✓ La copie de la notification individuelle de résultat (NIR) renseignée par l'évaluateur (l'original est remis au candidat le jour de la session),
- √ L'ensemble des grilles d'évaluation de la session
 - o grille d'évaluation de la mise en situation,
 - o fiche de résultat au questionnaire réglementaire éditée du GDD,
 - o fiche de résultat au questionnaire technique éditée du GDD,
- ✓ La copie des justificatifs de compétences validées par une certification (à ce jour, seule une qualification en brasage fort permet une exemption partielle),
- ✓ La copie du parchemin "attestation d'aptitude".

Pour accompagner le centre évaluateur, une chronologie des tâches à réaliser est jointe dans le dossier " AAFF_F1_Doc_Adm_2009_oct".

Le document est en format A3 pour permettre d'insérer les différents documents. Cette pochette doit circuler vers chacun des intervenants de façon à ce qu'il paraphe la ou les tâches qu'il à réalisées.

	Session de validation attestation d'aptitude Catégorie: Date :				
Jours limites	TACHES A REALISER	Effectué par Initiales Par			
	Programmation des sessions de validation	2			
	Saisie des sessions de validation sur OSIA		_		
\rightarrow	Vérification de détention de l'attestation de capacité		_		
1 1	Vérification de l'appartenance au périmètre évaluateur		_		
3-7	Saisie des candidats sur OSIA		_		
	Envel desconvecations (2pages)		_		
	Edition du Procès Verbal et des Notifications Individuelles de Résultat		_		
	Désignation de l'évaluateur		_		
	Vérification de la séparation formateur/évaluateur		_		
1 1	Vérification de la version des DTE Condickt et Evaluateur (version 2)		_		
	Edition des DTE nécessaires en fonction du nombre de Gundidats		_		
	Vérification de la version desquestionnaires théoriques (version 2)		_		
	Edition des "parchemins attestation d'aptitude"		_		
	Signature des "parchemins"		_		
1 1	Mise au coffre des 'parchemins'		_		
	Remise du dessier session de validation à l'évaluateur		_		
J-1	Vérification desconditions du déraulement de la session		_		
	Saisle des candidats sur le GDD		_		
1 1	Présentation du déraulement de la session		_		
1 1	Vérification de la convecation du condidat		$\overline{}$		
1 1	Vérification de l'identité di condidat		_		
	Vérification des Equipements de Protection Individuelle du candidat		-		
1 1	Evaluation de la session de validation		-		
J	Renseignement de la grille de critères		_		
	Impression des résultats du questionnaire technique		Τ		
1 1	Impression des résultats du questionnaire, réglementaire		_		
1 1	Renseignement du PV et des NER		Т		
1 1	Photocopie des NER		Τ		
1 1	Remise de la NER en main propre		Τ		
1 1	"Parchemin" remis en main propre + signature sur la photocopie de la NIR		Τ		
	Remise du dossier de session au responsable de session		_		
3+7	Soisie des résultats de session sur OSIA		Τ		
	Envoi du "parchemin" parcourrier si non nemis en main proprie		_		
J + 21	Archivoge des documents de session		_		

Code produit	Désignation	Catégorie	Type document	Dossier	N° DTE	Version	Date d'application	Page
10499	Attestation Aptitude	IV	DTE	Organisateur	04	2	01/12/2009	4/4